

UNION DES COMORES

Unité-Solidarité-Développement

MINISTRE DES FINANCES, DU BUDGET
ET DU SECTEUR BANCAIRE

LE MINISTRE

جمهورية القمر المتحدة

وحدة - تضامن - تنمية

وزارة المالية والميزانية والقطاع
المصرفي

مكتب الوزير

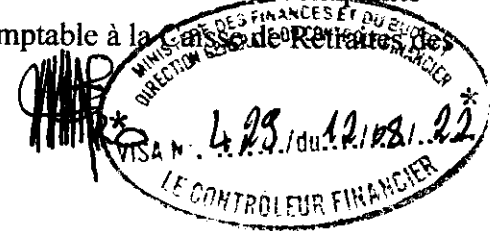
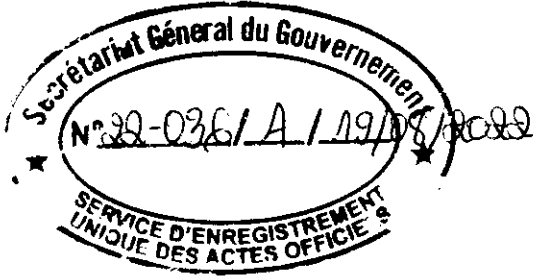
Moroni, le 09 AOUT 2022

ARRETE N°...036.../MFBSB/CAB

Portant nomination de Monsieur

ATHOUMANI ABDOU ISLAM en qualité

d'Agent Comptable à la Caisse de Retraites des
Comores.



LE MINISTRE

VU la Constitution de l'Union des Comores du 23 décembre 2001, révisée par la loi référendaire promulguée par le décret N°09-066 du 23 mai 2009 ; révisée par referendum, le 30 juillet 2018 ;

VU le Décret N°11-078/PR du 30 mai 2011, portant réorganisation générale et missions des services des Ministères de l'Union des Comores, modifié par le décret N°11-139/PR du 12 juillet 2011 et N°16-102/PR du 14 juin 2016 ;

VU le Décret N°22-038/PR relatif à la composition du Gouvernement de l'Union des Comores.

VU l'Arrêté N°63-132/F3 du 21 février 1963, portant création et organisation de la Caisse de Retraites des Comores ;

VU l'Arrêté N°2014-025/VP-MFEBICEP/CAB du 11 mars 2014, portant détachement de l'agence comptable de la Caisse de Retraites du Trésor public ;

VU les nécessités de services ;

ARRETE

Article 1^{er}. Monsieur ATHOUMANI ABDOU ISLAM est nommé Agent Comptable à la Caisse de Retraites des Comores en remplacement de Monsieur MOINDJIE MOHAMED IBRAHIM.

Article 2. Le présent arrêté qui prend effet à compter de sa date de signature, sera enregistré, publié au Journal Officiel de l'Union des Comores et communiqué partout où besoin sera.

MZE ABDOU MOHAMED CHANFIOU

UNION DES COMORES

Unité-Solidarité-Développement

MINISTRE DES FINANCES, DU BUDGET
ET DU SECTEUR BANCAIRE

LE MINISTRE

جمهورية القمر المتحدة

وحدة - تضامن - تنمية

وزارة المالية والميزانية والقطاع
المصرفي

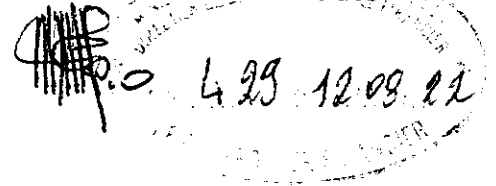
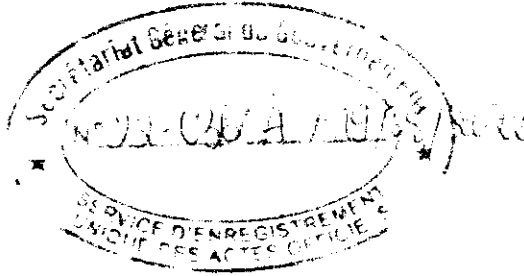
مكتب الوزير

Moroni, le 09 AOÛT 2022

ARRETE N°.../MFBSB/CAB

Portant nomination de Monsieur

ATHOUMANI ABDOU ISLAM en qualité
d'Agent Comptable à la Caisse de Retraites des
Comores.



LE MINISTRE

VU la Constitution de l'Union des Comores du 23 décembre 2001, révisée par la loi référendaire promulguée par le décret N°09-066 du 23 mai 2009 ; révisée par referendum, le 30 juillet 2018 ;

VU le Décret N°11-078/PR du 30 mai 2011, portant réorganisation générale et missions des services des Ministères de l'Union des Comores, modifié par le décret N°11-139/PR du 12 juillet 2011 et N°16-102/PR du 14 juin 2016 ;

VU le Décret N°22-038/PR relatif à la composition du Gouvernement de l'Union des Comores.

VU l'Arrêté N°63-132/F3 du 21 février 1963, portant création et organisation de la Caisse de Retraites des Comores ;

VU l'Arrêté N°2014-025/VP-MFEBICEP/CAB du 11 mars 2014, portant détachement de l'agence comptable de la Caisse de Retraites du Trésor public ;

VU les nécessités de services ;

ARRETE

Article 1^{er}. Monsieur **ATHOUMANI ABDOU ISLAM** est nommé Agent Comptable à la Caisse de Retraites des Comores en remplacement de Monsieur **MOINDJIE MOHAMED IBRAHIM**.

Article 2. Le présent arrêté qui prend effet à compter de sa daté de signature, sera enregistré, publié au Journal Officiel de l'Union des Comores et communiqué partout où besoin sera.

MZE ABDOU MOHAMED CHANFIOU

REPUBLIQUE DU SENEGAL
UN PEUPLE - UN BUT - UNE FOI

MINISTERE DE L'EDUCATION
DIRECTION DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR

Ecole Internationale des Affaires
International Business School of Administration
Autorisation N° 002734/MEN/DES



DIPLOME D'ETUDES SUPERIEURES DE MANAGEMENT

N°37/2006

Vu l'Accord Cadre du 02 Mai 1995, portant statut des Etablissements Privés d'Enseignement Supérieur, le Conseil Pédagogique de l'Ecole Internationale des Affaires, conformément à la décision du Jury, déclare que :

Monsieur **ATHOUJMANI ABDOU ISLAM**, né vers 1982 à Mbéni (Comores), a été jugé digne d'obtenir le **DIPLOME D'ETUDES SUPERIEURES DE MANAGEMENT (BAC + 4)**

OPTION : Finance (Banque/Assurance)

MENTION : Bien

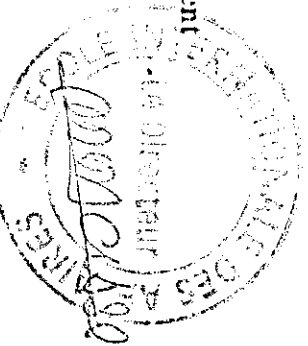
Promotion 2006

En foi de quoi, le présent diplôme lui est délivré pour jouir des droits et prérogatives qui y sont attachés par les lois et les règlements en vigueur.

Fait à Dakar, le **12 JU 2006**

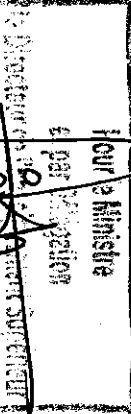
Le Président

P. O



L'impétrant(e)

Le Ministre de l'Education



MOMAR MARIEM DJENF

Certificat

Nicolas PÉJOUT, Directeur de Sciences Po Executive Education
et

Giuseppe CASALE, Directeur de la Turin School of Development et Directeur Adjoint du CIF-OIT

certifient que

Abdou Islam ATHOUMANI

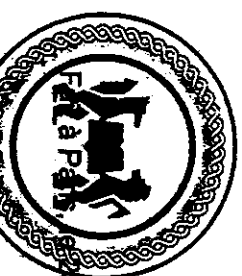
Né(e) le 31 décembre 1982 à Mbeni (Comoros)

a répondu avec succès aux exigences du

**« Programme en Gouvernance et Management des Marchés Publics
en Appui au Développement Durable »**

Promotion 2016 - 2017

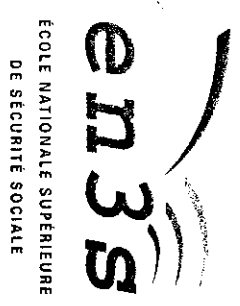
Giuseppe CASALE
Directeur de la Turin School of Development
Directeur Adjoint CIF-OIT



Nicolas PÉJOUT
Directeur
Sciences Po Executive Education

23 avril 2018

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



L'ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE DE SÉCURITÉ SOCIALE

certifie que :

Monsieur Abdou Islam ATHOUMANI

a réussi les épreuves organisées à l'issue du Cycle de Perfectionnement de 6 mois qui s'est déroulé à Saint-Étienne
et dans les organismes français de Sécurité Sociale, du 3 janvier au 20 juin 2012

et s'est vu délivrer le :

DIPLÔME D'ÉTUDES SPÉCIALISÉES DE GESTION DES ORGANISMES SOCIAUX

Le Directeur de l'ENSS,

Dominique LIBAULT



A Saint-Étienne, le 20 juin 2012

Le Président du Jury,

Charles CREVIER